

Ajournement

• (1830)

Pour cette raison et bien d'autres encore, je recommande sans la moindre hésitation à la Chambre de rejeter ce projet de loi.

Le président suppléant (M. Kilger): La période réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Conformément à l'article 93 du Règlement, l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

LE SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce, Lib.): Monsieur le Président, le 21 février dernier, j'ai demandé au ministre des Affaires étrangères si le Canada allait appuyer la proposition et le plan d'action de Vision 20:20 qui seront à l'étude à l'occasion du Sommet mondial sur le développement qui se déroulera à Copenhague vers la fin du mois.

Ce sommet mondial sera consacré aux moyens de remédier à l'instabilité mondiale causée par la pauvreté et l'injustice sociale dans les pays du tiers monde. C'est tout un défi à relever. À l'heure actuelle, 1,3 milliard d'habitants de notre planète vivent dans le plus grand dénuement, 550 millions ne mangent pas à leur faim tous les jours que le Bon Dieu amène et 1,5 milliard n'ont ni eau potable ni installations sanitaires, tandis que 800 millions d'habitants des pays en développement et 335 millions d'habitants des pays industrialisés sont sans emploi ou sous-employés.

Comme je le signalais, pareilles conditions constituent une menace pour la paix et la stabilité mondiales. Tous les pays ont donc intérêt à prendre les mesures nécessaires pour les faire disparaître. La proposition 20:20 et le plan d'action qui l'accompagne doivent bénéficier de l'appui du Canada et de tous les pays représentés au sommet.

Je demanderais au ministre ou à son secrétaire parlementaire de faire clairement savoir que le Canada appuie de telles propositions ainsi que les objectifs globaux du sommet. J'aimerais aussi que l'on me donne l'assurance que le Canada accordera la priorité absolue à l'objet du sommet ainsi qu'à ses objectifs.

M. Lyle Vanclief (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir de répondre aux observations du député et à sa question élaborée à partir de celle qu'il a posée au ministre il y a quelques jours.

Le Sommet mondial sur le développement social aura lieu à Copenhague la semaine prochaine. Ce sera la première grande conférence internationale à proposer une vision du développement social pour le XXI^e siècle.

Cela fait 18 mois que le gouvernement fédéral travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les syndicats, le milieu des affaires, les groupes autochtones, les organisations non gouvernementales et les intervenants de ce milieu pour préparer la participation du Canada et faire du sommet un succès.

Les documents du sommet reflètent un grand nombre des objectifs du Canada. En voici quelques-uns que le Canada appuiera: le soulagement de la pauvreté par la création d'emplois; la sécurité économique des particuliers grâce à un emploi productif; le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales; le respect de l'égalité des femmes et le respect et la valorisation de la diversité culturelle; une réduction mondiale des dépenses militaires au profit d'un investissement accru dans les personnes; autrement dit, un intérêt moindre pour la sécurité de l'Etat et un intérêt accru pour la sécurité économique et sociale des particuliers.

Dans ce contexte, la formule 20/20 à laquelle le député fait allusion sera examinée à Copenhague et intéresse certes le Canada. Cette formule veut que les pays donateurs consacrent 20 p. 100 de leur budget officiel de développement à satisfaire les besoins fondamentaux d'autres pays. Les pays récipiendaires consacraient aussi 20 p. 100 de leur budget national au financement de programmes visant à satisfaire les besoins de leur population. Au Canada, toutefois, on se propose de consacrer 25 p. 100 du budget de l'ACDI à satisfaire les besoins humains fondamentaux.

Dans un contexte de village global, la sécurité et la stabilité internationales ont une incidence importante sur les Canadiens et sur la prospérité du Canada. Une promotion active de la justice sociale, du soulagement de la pauvreté, d'un bon gouvernement et des droits de la personne, au Canada comme à l'étranger, constitue un investissement dans le Canada autant qu'une aide aux pays dans le besoin.

• (1835)

LE BUDGET

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, hier, à la Chambre des communes, j'ai exprimé l'inquiétude et le sentiment d'indignation que suscitait chez moi l'élimination imminente de la subvention du Nid-de-Corbeau.

À mon avis et de l'avis d'un grand nombre d'agriculteurs de la Saskatchewan, l'abandon par le gouvernement fédéral des responsabilités qui lui étaient confiées aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest est certes la mesure la plus dommageable qui a été annoncée dans le budget fédéral déposé cette semaine.

D'ailleurs, les grands titres qu'on a pu voir cette semaine dans les journaux de la Saskatchewan le confirment. À la une, le *Leader-Post* de Regina a bien su résumer la situation en un seul mot «Foudroyés». Il ajoutait en sous-titre: «Les porte-parole de l'agriculture ébranlés par le budget».

Selon le journal d'aujourd'hui, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Romanow, aurait dit:

Si cela se produit, nous allons assister au cours des quatre ou cinq prochaines années à la plus importante restructuration que le secteur rural de la Saskat-